



Olivier Nicod

lic. iur., LL.M., Avocat
Associé
Téléphone +41 58 658 83 84
olivier.nicod@walderwyss.com



Olivier Nicod est associé chez Walder Wyss. Il est essentiellement spécialisé dans le droit des affaires et les questions réglementaires, notamment en matière de gestion d'actifs et de questions relatives au blanchiment d'argent. Il conseille régulièrement les sociétés clientes en matière de fusions et d'acquisitions et de transactions financières, ainsi que la clientèle privée sur les questions de succession et de transfert de ses entreprises. Il est impliqué dans l'exécution des procédures auprès des autorités réglementaires et représente également, dans son domaine de compétences, ses clients dans le cadre de litiges.

Il est directeur financier adjoint de l'Union Internationale des Avocats (UIA) et membre du Conseil de l'Organisme d'autoréglementation de la Fédération suisse des avocats et de la Fédération suisse des notaires (OAR FSA/FSN). Il est également un membre de la Society of Trust and Estate Practitioners (STEP).

Olivier Nicod parle couramment français et anglais. Il est enregistré au registre du barreau vaudois et autorisé à pratiquer dans toute la Suisse ainsi qu'à New York.

Publications choisies

Digital Presence: Now You See Me, Now You Don't

[Presenza digitale: le sfide di un mondo senza confini]

par Hugh Reeves et Olivier Nicod
dans: Juriste International, P. 18, août 2020

M&A – Guida al processo di fusione e acquisizione

par Alexandre Both, Jürg Schneider, Pierre-Alain Guillaume et Olivier Nicod
dans: Cahier spécial de l'Ordre des Avocats Vaudois, juin 2020

Vous trouverez la liste complète des publications sur le site:

www.walderwyss.com/olivier.nicod